

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 08

L'an deux mil dix-huit, le quatorze septembre à 18 h 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 10/09/2018

Présents : Mrs PESCE A., FAY E.P., DROGOUL- SPANU D. et Mmes ALBANO N., BERAUD M.,
BONNETTY M., OBRADOS A.

Absents excusés Mrs LESBROS JM. qui a donné procuration à Mr PESCE A., OPERTO A.,
HONNORAT J., JACOMET M..

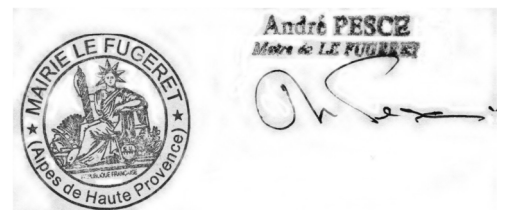
MOTION contre la pose des compteurs LINKY

Vu le nombre important de population de LE FUGERET émettant de nombreuses réserves sur la pose du nouveau compteur LINKY (ondes magnétiques, risque d'incendie, divulgation des données, problèmes de puissance impactant sur les installations électriques ainsi que de nombreux paramètres de sécurité non conformes).

Le Conseil Municipal de LE FUGERET décide à l'unanimité des membres présents

D'alerter et d'intervenir auprès des services d'ENEDIS par le biais de cette motion dans le sens où les liberté et choix de chacun des habitants de la commune soient respectés. C'est-à-dire de procéder à l'installation des compteurs LINKY uniquement chez ceux qui en expriment clairement le souhait.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/09/2018 004-210400909-20180914-DE_2018_025-DE